

<http://ugtg.org/spip.php?article929>



# Répression en Guadeloupe : Solidarité avec l'UGTG & LKP !

- Dossier spécial LKP - Soutiens -



Date de mise en ligne jeudi 28 mai 2009

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

**Face à la répression judiciaire du pouvoir colonial qui s'abat contre les travailleurs, les militants syndicaux et leurs défenseurs - répression que vise à légitimer une campagne de propagande initiée par des "intellectuels" à gages et quelques larbins déguisés en "journalistes", la centrale syndicale UGTG lançait le 14 mai 2009 un appel au mouvement ouvrier et démocratique international. Nous mettons en ligne les textes de messages de soutien et de solidarité d'organisations en réponse à l'Appel à la solidarité de l'UGTG au mouvement ouvrier et démocratique international [Lire le texte de l'appel en cliquant [ICI](#)**

\*\*\*\*\*

## Communiqué de presse

**Union Départementale CGT des Vosges.**

Epinal, le 28 mai 2009

### COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Union Départementale CGT réunie en Commission Exécutive ce jeudi 28 mai 2009 dénonce les agissements et la répression active qui s'opère contre le Peuple Guadeloupéen.

Le Gouvernement Français avec la complicité des principaux élus de Guadeloupe, n'arrivant pas à faire reculer le mouvement en cours, suite aux puissantes grèves du début d'année, ont mis en place un véritable plan de répression contre les travailleurs et les militants syndicaux de l'UGTG.

Nous exigeons l'arrêt immédiat des poursuites envers les militants de l'UGTG et leurs avocats.

Aujourd'hui, alors que les salariés Guadeloupéens luttent pour faire appliquer l'accord obtenu par un rapport de force sans précédent dans les DOM TOM, la seule réponse est la répression policière et judiciaire.

La Classe dirigeante Guadeloupéenne et le Gouvernement Français ont décidé de faire payer aux travailleurs, la réussite de leur mouvement en refusant d'appliquer les clauses de l'accord de fin de conflit d'une part et en accentuant la répression d'autre part.

Ces agissements sont dans la ligne droite du Gouvernement Français de type dictatoriale qui intensifie la répression contre les militants syndicaux au nom du tout sécuritaire.

A ce titre, les libertés d'expressions qui sont définies dans la constitution française et nos activités syndicales sont bafouées chaque jour d'avantage.

Pour la Commission Exécutive de l'UD CGT des Vosges

**Denis SCHNABEL**

Secrétaire Général

\*\*\*\*\*

## **Soutien fraternel des syndiqués FO enseignants du département du nord**

**Syndicat National FORCE OUVRIERE des Lycées et Collèges**

**SECTION DEPARTEMENTALE DU NORD**

La section départementale du Nord du SNFOLC, informée par Elie DOMOTA, porte-parole du LKP, des diverses menaces et attaques dont sont victimes des syndicalistes, des travailleurs, des militants et des jeunes de la Guadeloupe, ainsi que le LKP, dénonce et condamne ce plan de répression qui les vise.

La section départementale du Nord du SNFOLC leur apporte tout son soutien et exige :

▶ l'arrêt immédiat de toutes les enquêtes, poursuites judiciaires, à l'encontre de Elie DOMOTA, secrétaire général de l'UGTG et porte-parole du LKP, les jeunes de Goubeyre, Maîtres Sarah ARISTIDE et Patrice TACITA, les dirigeants de l'UGTG, Michel MADASSAMY et Gabriel BOURGUIGNON, Raymond GAUTHERAUT ancien dirigeant de l'UGTG, Jocelyn LEBORGNE et CHRISTOPHE, membres du conseil syndical de l'UGTG, Max DELOURMEAU poursuivi pour sa participation aux mobilisations du LKP.

▶ le respect de l'accord BINO du 26 février 2009.

Pour le bureau

**Nathalie Gerber**

Secrétaire départementale du Nord

\*\*\*\*\*

## **Collectif National pour un Front Syndical de Classe**

**LA REPRESSION CONTRE LES OUVRIERS, CHERCHEURS, ENSEIGNANTS, ETUDIANTS PREND UN VISAGE DANGEREUX !**

Le 29 juin, journée de lutte pour les libertés !

Depuis la rentrée 2008, époque où Sarkozy se félicitait de la disparition des grèves en France, les luttes pour le pouvoir d'achat, contre la casse des entreprises, de l'enseignement, des chercheurs et étudiants ont pris dans le pays une dimension importante dans leur diversité et leur enracinement. Face à la guerre de classe que mènent le

gouvernement, le MEDEF et l'UE contre l'ensemble des acquis sociaux et démocratiques, les luttes sont innombrables depuis des mois dans de nombreux secteurs du privé comme du public.

L'ampleur des deux journées de mobilisation de Janvier et de Mars puis celle du 1er mai, aurait pu laisser penser qu'elles débouchent sur quelque chose de beaucoup plus fort. Mais les états-majors syndicaux notamment celui de la CGT préfèrent passer leur temps à l'Élysée ou à Matignon pour voir comment éviter les débordements et « sauver le capitalisme de lui-même » comme le préconisent la CES et son secrétaire général Monks.

Or, ces dernières semaines ont connu des répressions inégalées depuis 1953 : ouvriers de nombreux sites industriels confrontés aux vigiles du patronat, aux CRS et aux poursuites judiciaires, matraquages de manifestants et d'étudiants « bloqueurs », répression tous azimuts en **Guadeloupe**, poursuite de la chasse aux travailleurs dits « sans-papiers »..., et tout récemment :

- ▶ 74 gaziers parisiens interpellés, mis en garde à vue, déshabillés et examinés comme de supposés terroristes.
- ▶ Charles Hoareau, militant CGT charismatique, qui a permis grâce aux luttes qu'il animait avec les chômeurs d'obtenir le 13ème mois il y a 10 ans de cela. Charles HOAREAU a été mis en garde à vue durant deux jours pour avoir manifesté contre la délocalisation d'une entreprise de Marseille, menacé de comparution immédiate comme un terroriste et finalement convoqué le 29 juin chez le juge.

Cela n'est pas un hasard, pas plus que ne l'était en 1989, la répression contre « les 10 de Renault Billancourt », répression qui précédait une formidable attaque contre les travailleurs et la privatisation de l'entreprise en 1990 que l'on doit à Rocard, 1er ministre à cette époque.

Quelques jours plus tard, un enfant de 6 ans est ramassé à la sortie de l'école et emmené au commissariat avec son frère de 10 ans. Un policier de l'UNSA déclare : « On ne fait que ce que l'on nous dit de faire », ce qui rappelle de sombres souvenirs.

De mémoire de militant, sans remonter aux heures noires de la fin des années 30, il faut remonter à 1952-1953 pour connaître l'équivalent de la situation actuelle. A cette époque où le maccarthysme s'abat sur le monde, les Américains veulent créer en France, avec l'accord du MRP Schuman, la Communauté Européenne de Défense, et la bataille politique fait rage : la Communauté Européenne de défense est mise en échec par l'élan populaire, la guerre d'Indochine agonise avec Dien Bien Phu, les Américains et le bataillon français sont en échec en Corée, les luttes sociales connaissent en 1953 le plus fort développement depuis 1947. La répression sur le mouvement ouvrier sera la plus forte depuis 1938. Jacques Duclos est emprisonné, Benoît Frachon, comme en 1940, entre en clandestinité avec de nombreux militants notamment de Billancourt.

Aujourd'hui, les ingrédients et les méthodes sont les mêmes, sauf que les états-majors syndicaux sont muets, notamment le secrétaire général de la CGT. Aucune déclaration pour condamner et appeler à résister pour sauver les libertés démocratiques.

Pourtant, cette résistance, c'est l'affaire de tout ce que le pays compte de démocrates !

Que partout se créent des comités de défense des libertés et de la démocratie. Prenons nos affaires en main : le seul ennemi c'est le capital soutenu par le syndicalisme rassemblé prôné par les états majors syndicaux.

Le 29 juin, Charles Hoareau est convoqué au tribunal à Marseille. Une journée de lutte nationale d'action avec des

rassemblements s'impose pour les libertés démocratiques et l'acquittement de Charles Hoareau.

Les militants du front syndical de classe aideront de toute leurs forces dans ce combat. La dérive autoritaire et anti-démocratique, les travailleurs ont déjà connu ça et ils ont déjà résisté. La dictature du fric veut nous faire payer sa crise pour relancer sa course au profit en massacrant ce qui nous reste de nos acquis :

**VOILA LES ENJEUX DU COMBAT POUR LES LIBERTES ET LA DEMOCRATIE CELLE DU PEUPLE.**

\*\*\*\*\*

## Message de solidarité

**Le Syndicat CGT du Cédit Agricole de Normandie.**

Chers camarades guadeloupéens,

Lorsqu'en début 2009, les télévisions françaises ont enfin daigné relater le combat social que vous meniez avec le soutien de toute la population de la Gouadeloupe, tous les militants de métropole ont été saisis d'admiration envers le mouvement que vous aviez engagé.

Pour nous tous, engagés dans des mouvements dispersés, parfois disparates, la lutte contre la powfitasyon menée par des leaders syndicaux charismatiques, soutenus par toute une population, est devenue le symbole des luttes sociales en marche.

En arrachant à un gouvernement au service d'un MEDEF intransigeant, une augmentation de 200 Euros mensuels pour les plus bas salaires, vous avez soulevé un immense espoir auprès de toutes celles et tous ceux qui croient au combat social pour parvenir à une meilleure répartition des richesses. Ainsi grâce à vous, la Martinique s'est engagée elle aussi dans la quête d' une meilleure justice sociale, et la métropole a pu réussir ses mobilisations de janvier et mars 2009 en s'inspirant de l'exemple que vous nous avez donné.

Vous nous avez redonné fierté et envie de nous battre, chers camarades, soyez -en remerciés.

Une fois les feux de la rampe éteints, un événement chassant l'autre, les télévisions et médias se sont éloignés, permettant aux suppôts du capitalisme prédateur de nourrir leur revanche.

Ainsi, le Gouvernement de Sarkozy, pourtant discrédité par la crise économique n'a pas hésité à engager une répression sans merci contre les leaders d'un mouvement qui l'a obligé à concéder des reculs sur sa doctrine ultralibérale. Pour ce faire, il use et abuse, des pouvoirs de police et de justice normalement au service des citoyens et utilisés en la circonstance pour asseoir une politique d'exploitation.

Si dans un pays démocratique, de telles pratiques sont inadmissibles, malheureusement elles ne peuvent nous surprendre. Que pouvait-on attendre d'un gouvernement qui a osé faire voter une loi qui reconnaisse des effets positifs à la colonisation ?

Aux Antilles, plus que partout ailleurs vous avez souffert des affres de l'esclavage et de la colonisation. Vous en

subissez encore les conséquences. Pourtant, dépassant la haine, votre colère a nourri votre dignité. Vos révoltes ont brisé les chaînes des oppressions contre lesquelles vous vous êtes toujours soulevés . Pour toutes ces raisons, vous êtes un exemple pour les militants que nous sommes et aussi pour tous ceux qui oeuvrent à construire un monde meilleur.

En votre nom, au nom de la mémoire de J. BINO victime des luttes sociales, nous nous insurgeons contre la répression syndicale dont vous faites l'objet et ferons le nécessaire auprès des défenseurs de la démocratie pour qu'ils s'élèvent contre de telles pratiques.

Cette offensive contre le mouvement social menée par un gouvernement réactionnaire, menace notre société et la liberté de tous. Pour cette raison, votre combat est le nôtre et doit être celui de tout citoyen qui se respecte.

Bien amicalement ;

**Le Syndicat CGT du Cédit Agricole de Normandie.**

\*\*\*\*\*

## **Le combat doit continuer pour les travailleurs, pour les revendications**

**Union Nationale des syndicats CGT  
Cegelec et filiales  
235 rue de Lisbonne BP 26 62092 Haisnes**

un.cgt.cegelec@gmail.com

Envoi par fax et courriel

26 mai 2009

Monsieur le Préfet de Guadeloupe  
Monsieur le Secrétaire d'Etat aux territoires d'Outremer.  
Monsieur le Président du TGI de Pointe à Pitre  
Monsieur le Président du TGI de Basse-Terre.

Messieurs,

Les travailleurs de Guadeloupe ont démontré aux travailleurs du monde entier que l'unité la plus large d'un front commun sur les revendications communes, était une force démocratique capable de faire plier les décideurs les plus intransigeants et les patrons les plus récalcitrants.

Que demandaient ces femmes et ces hommes de Guadeloupe ? Le respect et la dignité, c'est-à-dire de pouvoir vivre décemment du fruit de son travail dans un pays où les riches sont très riches et très puissants, où les pauvres

devraient subir les diktats d'une poignée d'exploiteurs et de spéculateurs.

Le LKP a démontré sa capacité de mobiliser tout un Peuple pour satisfaire les revendications de tout un Peuple.

Nous, syndicalistes CGT de Cegelec, avons été sincèrement admiratif de la démocratie syndicale et du rôle joué par nos camarades de l'UGTG et de son secrétaire Elie DOMOTA.

Nous, syndicalistes CGT de Cegelec, apportons tout notre soutien, toute notre solidarité avec le LKP, l'UGTG, les masses des travailleurs encore en luttés pour que les résultats des négociations soient réellement mis en application immédiate par Etat et Patronat.

Quand les masses se mettent en mouvement, rien ne peut les arrêter, même pas les balles de mercenaires ou d'hommes de main à la solde des exploiters et des rentiers.

Depuis quelques semaines, et pour encore quelques semaines, des syndicalistes, des militants issus des masses, des pères et des mères de famille, des résistants à l'oppression patronale, des jeunes qui ont combattu démocratiquement pour leur avenir... sont sous la menace répressive de l'Etat et d'un patronat qui n'a pas hésité à se dévoyer dans des propos racistes.

Nos camarades, nos amis-es, nos frères de lutte, vivent sous le chantage des licenciements et des poursuites judiciaires, simplement parce qu'ils n'ont pas capitulé et ce malgré d'énormes pressions venues des lobbies patronaux locaux, métropolitains et internationaux, mais aussi des autorités politiques locales et métropolitaines.

En effet, les déclarations du Medef antérieures, pendant et postérieures au conflit de 45 jours peuvent susciter certaines interrogations quant à leurs portées et visées politiciennes. Comme peuvent susciter certaines interrogations, les déclarations très limites de certaines personnalités politiques, et l'envoi de « troupes » militaires sous forme de gendarmes mobiles « blancs » pour soit- disant rétablir l'ordre, alors qu'il n'y avait pas de désordre mais une grève, laquelle est encore à ce jour, inscrite dans la Constitution de la France.

Aujourd'hui, malgré qu'il soit inscrit « Liberté-Egalité-Fraternité » sur les frontons des édifices républicains, les travailleurs des territoires outre-marins ne disposent même pas des mêmes droits que les métropolitains.

Ainsi, comment doit-on interpréter cette différence entre travailleurs sans se souvenir d'un passé douloureux et des 40 000 000 d'esclaves qui ont été arrachés à leur terre natale par les ancêtres d'une minorité ; exploiters notoires qui malgré le temps, sont encore et toujours bien en place sur la terre de Guadeloupe, le pays de la Guadeloupe ?

Au nom de tous les syndicats et des syndiqués-es CGT des 44 agences de Cegelec regroupés au sein de notre Union Nationale des Syndicats CGT de Cegelec et filiales, je vous demande de mettre fin à toutes les procédures en cours et de réintégrer l'ensemble de nos camarades travailleurs et frères de luttés, dans leurs emplois et leur dignité.

Nous réitérons toute notre solidarité et notre soutien les plus fraternels aux camarades de l'UGTG et du LKP, que leur combat contre la violence du capital, puisse se poursuivre dans l'intérêt du Peuple de Guadeloupe et des travailleurs de Guadeloupe. Que leur lutte et leur combat puissent servir les intérêts de classe des travailleurs de tous les pays, là où l'exploitation règne en maître pour répondre aux intérêts du capitalisme et des monopôles du grand capital.

Recevez Messieurs, nos salutations distinguées mais très motivées.

Po/ L'UN CGT Cegelec et filiales

**Eric FATOUX,**  
Secrétaire général

Copie : UGTG, à la direction confédérale de la CGT et à la FSM.

\*\*\*\*\*

## **Arrêt des poursuites**

**Union syndicale des retraités CGT des Vosges**

Epinal, le 25 mai 2009,

Suite au courrier de l'UGTG du 14 mai 2009, le bureau de l'USR-CGT des Vosges exige l'arrêt des poursuites envers les militants de cette organisation et leurs avocats.

Le secrétaire,  
**Gilbert MEYER**

\*\*\*\*\*

## **Solidarité UGTG**

**SNUDI.FO de l'Ain**  
**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs**  
**et professeurs des écoles de l'enseignement public**  
**Force Ouvrière**

Nicolas DUSSUYER  
Secrétaire départemental adjoint

à Monsieur le Préfet de Guadeloupe  
Rue Lardenoy  
97 100 Basse Terre

Bourg-en-Bresse, le 26 mai 2009



Monsieur,

Nous venons d'être informé de la cascade d'enquêtes judiciaires et de procès en cours qui touchent des militants et responsables du syndicat UGTG.

Nous vous exprimons notre effarement, notre inquiétude et notre réprobation face à ce qui nous apparaît comme un véritablement harcèlement répressif à l'encontre d'une organisation syndicale.

A aucun moment pendant la grève générale dont nous avons suivi les développements notamment à travers les médias publics (que l'on ne peut suspecter d'être à la solde du LKP et de l'UGTG !), il n'a été fait état de violences ni d'actes répréhensibles de la part des syndicalistes, bien au contraire puisque la seule victime est un syndicaliste. Et voilà que la grève terminée, toutes sortes de procédures visent des organisateurs de cette action qui a eu le grand mérite de restaurer un peu de justice sociale.

La conclusion exemplaire de ce conflit social aurait-elle des prolongements revanchards... avec représailles contre des syndicalistes ? Nous ne pouvons ni l'envisager ni l'admettre ! C'est pourquoi, je tiens à vous exprimer notre engagement solidaire avec les combats revendicatifs du LKP et de l'UGTG et notre soutien fraternel aux syndicalistes de la Guadeloupe.

En conséquence, nous vous demandons solennellement l'arrêt des poursuites en cours et la libération des militants condamnés ; nous communiquons cette lettre au mouvement syndical de notre département pour l'alerter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'expression de notre considération et de notre attachement aux libertés démocratiques.

**Nicolas DUSSUYER**

\*\*\*\*\*

## Message de protestation

**Syndicat National - FO - Lycées Collèges**

Roland MIRGUET  
Secrétaire départemental

à Monsieur le Préfet de Guadeloupe  
rue Lardernoy  
97 100 Basse Terre

Bourg-en-Bresse, le 26 mai 2009

Monsieur le Préfet,

Nous venons d'être informé de la cascade d'enquêtes judiciaires et de procès en cours qui touchent des militants et responsables du syndicat UGTG.

Nous vous exprimons notre effarement, notre inquiétude et notre réprobation face à ce qui nous apparaît comme un véritablement harcèlement répressif à l'encontre d'une organisation syndicale.

A aucun moment pendant la grève générale dont nous avons suivi les développements notamment à travers les médias publics (que l'on ne peut suspecter d'être à la solde du LKP et de l'UGTG !), il n'a été fait état de violences ni d'actes répréhensibles de la part des syndicalistes, bien au contraire puisque la seule victime est un syndicaliste. Et voilà que la grève terminée, toutes sortes de procédures visent des organisateurs de cette action qui a eu le grand mérite de restaurer un peu de justice sociale.

La conclusion exemplaire de ce conflit social aurait-elle des prolongements revanchards... avec représailles contre des syndicalistes ? Nous ne pouvons ni l'envisager ni l'admettre ! C'est pourquoi, je tiens à vous exprimer notre engagement solidaire avec les combats revendicatifs du LKP et de l'UGTG et notre soutien fraternel aux syndicalistes de la Guadeloupe.

En conséquence, nous vous demandons solennellement l'arrêt des poursuites en cours et la libération des militants condamnés ; nous communiquons cette lettre au mouvement syndical de notre département pour l'alerter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération et de notre attachement aux libertés démocratiques.

**Roland Mirguet**

SN-FO-LC 3, impasse Alfred Chanut - 01000 Bourg en Bresse

Copies : Ministère des DOM - TGI Basse-terre - TGI PAP

\*\*\*\*\*

## Appel de soutien à l'UGTG

**FÉDÉRATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT,  
DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE  
FORCE OUVRIÈRE SECTION DU PAS-DE-CALAIS**

LENS, le 25 mai 2009

La FNEC-FP FO 62, informée par Elie DOMOTA, porte-parole du LKP, des diverses menaces et attaques dont sont victimes des syndicalistes, des travailleurs, des militants et des jeunes de la Guadeloupe, ainsi que le LKP, dénonce et condamne ce plan de répression qui les vise.

La FNEC-FP FO 62 leur apporte tout son soutien et exige :

- l'arrêt immédiat de toutes les enquêtes, poursuites judiciaires, à l'encontre de Elie DOMOTA, secrétaire général de l'UGTG et porte-parole du LKP, les jeunes de Goubeyre, Maîtres Sarah ARISTIDE et Patrice TACITA, les dirigeants de l'UGTG, Michel MADASSAMY et Gabriel BOURGUIGNON, Raymond GAUTHERAUT ancien dirigeant de l'UGTG, Jocelyn LEBORGNE et CHRISTOPHE, membres du conseil syndical de l'UGTG, Max DELOURMEAU poursuivi pour sa participation aux mobilisations du LKP.
- le respect de l'accord BINO du 26 février 2009.

Pour le Bureau,  
le Secrétaire départemental  
**Jean-Philippe JANOWSZIK**

\*\*\*\*\*

## Arrêt des poursuites

**Syndicat National FORCE OUVRIERE des Lycées et Collèges**  
**Section départementale de Seine-Saint-Denis**

Montreuil, le 25 mai 2009

Arnaud ALBAREDE  
Secrétaire départemental,

A

Monsieur Yves JEGO, secrétaire d'Etat chargé de l'outre mer  
Monsieur le Préfet de Guadeloupe,  
Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de pointe à Pitre,  
Monsieur le Président du Tribunal de grande Instance de Basse Terre,

Monsieur le Ministre,  
Monsieur le Préfet,  
Messieurs les Présidents de Tribunal,

C'est avec colère et indignation que notre Bureau départemental et nos adhérents, comme tous les personnels des lycées et collèges ont pris connaissance des poursuites engagées contre Elie Domota et ses camarades de l'UGTG et du LKP.

Vous le savez, c'est avec admiration et passion que les travailleurs de France métropolitaine ont suivi le magnifique combat de 44 jours de nos camarades de Guadeloupe, sous la direction de l'UGTG et d'Elie Domota, et ont applaudi

à la signature de l'Accord Bino.

Dans de nombreuses manifestations en France, le mot d'ordre « 200Euros pour tous » a été repris massivement.

Nous n'admettons pas que, comme au bon vieux temps de la justice coloniale, l'Etat français veuille aujourd'hui faire payer à) retardement aux syndicalistes guadeloupéens le prix du combat mené avec succès.

Nous vous demandons instamment de cesser toutes poursuites contre Elie Domota, , Michel Madassamy, Gabriel Bourguignon, Raymond Gautherot, Jocelyn Leborgne , Max Delourneau,.....

Nous vous demandons instamment que cessent aussi les poursuites contre Maîtres Sarah Aristide et Patrice Tacita, qui n'ont fait que leur travail de défenseurs.

Monsieur le Ministre, Monsieur le Préfet, Messieurs les Présidents de Tribunal, ne cédez pas à la vengeance d'Etat envers des syndicalistes.

Qui touche au syndicalisme touche aux libertés fondamentales. Les travailleurs de France ne le toléreront pas.

En espérant avoir été entendus, nous vous adressons, Monsieur le Ministre, messieurs les Présidents, nos salutations dévouées au libre droit syndical indépendant.

Pour le Bureau du SNFOLC 93,

**Arnaud Albarede**

\*\*\*\*\*

## Protestation répression

**Chambre Syndicale des Employés et Cadres  
C.G.T. - FORCE OUVRIERE  
des Organismes de Sécurité Sociale et Allocations Familiales  
de la Région Ile-de-France**

Monsieur le Préfet de Guadeloupe  
Rue Lardenoy,  
97100 Basse-Terre

Paris le 25 mai 2009,

Monsieur le Préfet,

Le 16 mars dernier je vous adressais une motion adoptée à l'unanimité par notre Conseil syndical qui exigeait l'arrêt des poursuites et le respect des libertés syndicales suite à l'ouverture d'une enquête par la justice à l'encontre d'Elie

Domota.

Celle-ci précisait notamment : « le Conseil syndical considère qu'il s'agit en fait d'une tentative de répression contre le LKP et les organisations syndicales qui en font partie afin de tenter de faire reculer le puissant mouvement qui s'est développé dans la grève générale.

Or, nous constatons aujourd'hui que nos craintes sont malheureusement confirmées puisqu'un véritable plan de répression est en train de s'abattre sur les militants syndicaux.

En conséquence, le bureau de notre organisation syndicale réuni ce jour a adopté la motion suivante :

**« Le Bureau de la Chambre syndicale des employés et cadres  
CGT-FO des organismes de Sécurité sociale et d'Allocations familiales d'Ile de France réuni le 25 mai 2009 à  
la Bourse du travail de Paris s'élève contre le plan de répression contre les travailleurs, la jeunesse et le  
peuple de Guadeloupe et exige l'arrêt de toutes les poursuites engagées à l'encontre de tous les militants  
syndicaux du LKP et de l'UGTG. »**

Vous en souhaitant bonne réception soyez assuré, Monsieur le Préfet, de ma considération.

Le Secrétaire général,  
**Laurent Weber**

N.B. : Une lettre identique a été faxée à Yves Jego et aux Présidents du Tribunal de Grande instance de  
Pointe-à-Pitre et de Basse-Terre.

\*\*\*\*\*

## Solidarité Guadeloupe

**Union Locale FORCE OUVRIERE de MANOSQUE**

Le 4 mai 2009  
Secrétaire général

FAIVRE Jean Claude

Secrétaire général

à

Monsieur le Préfet de Guadeloupe,  
Monsieur le Secrétaire d' état chargé de l'outre mer

## Répression en Guadeloupe : Solidarité avec l'UGTG & LKP !

---

Informée des chantages aux licenciements, de la répression et de la cascade d'instructions et de procès en cours en GUADELOUPE contre les salariés et les militants du LKP et de l'UGTG, l'Union Locale FORCE OUVRIERE de MANOSQUE élève la plus vive et la plus solennelle protestation.

L'UL FO de MANOSQUE salue le combat courageux des travailleurs et de la population de GUADELOUPE avec leurs organisations qui a réussi à arracher au bout de 45 jours de grève général l'accord BINO .

L'UL FO de MANOSQUE exige l'arrêt du chantage aux licenciements, l'arrêt des écoutes téléphoniques, l'arrêt de la répression, l'arrêt des poursuites engagées contre les militants du LKP, de l'UGTG, notamment de son Secrétaire général Elie DOMOTA, mais aussi contre Raymond GAUTHERON, Gabriel BOURGUIGNON, Michel MADAMASSY, Jocelyne LEBORGNE...

L'UL FO de MANOSQUE exige l'application intégrale de l'accord BINO, le respect du droit syndical dans toutes les entreprises.

Nous vous prions de croire , Monsieur le Préfet, Monsieur le Secrétaire d' état en notre attachement aux droits et libertés fondamentaux sans lesquelles il ne saurait y avoir de libre négociation, ni de politique contractuelle, de démocratie sociale et de progrès.

Veillez agréer l' expression de notre considération.

**M FAIVRE Jean Claude**

copie à : tribunaux de grande instance de Basse Terre et Pointe à Pitre

\*\*\*\*\*

## Communiqué de l'Union Locale Force Ouvrière de Dreux

### Halte à la répression en Guadeloupe

Au Secrétaire d'Etat à l'Outre Mer, Mr JEGO  
A Mr le Prefet de Guadeloupe  
A Mrs les Présidents des TGI de Pointe à Pitre et de Basse Terre.

Dreux, le 25 mai 2009

objet : halte à la répression en Guadeloupe. Respect des libertés syndicales et démocratiques

Monsieur le Ministre, Monsieur le Préfet, messieurs les Présidents,

l'Union Locale FORCE OUVRIERE de Dreux, en Eure et Loir, a pris connaissance avec inquiétude des informations

## Répression en Guadeloupe : Solidarité avec l'UGTG & LKP !

---

parvenues de la Guadeloupe par le syndicat UGTG et Eli Domota, porte parole du LKP.

Il est inacceptable que des syndicalistes, que leurs avocats, soient inquiétés et poursuivis pour avoir exercé les droits conférés par la constitution et par les conventions internationales de l'OIT ratifiées par la FRANCE concernant l'exercice du droit syndical et du droit de grève.

L'Union Locale FO de Dreux estime que ces procédures constituent une remise en cause du droit de grève, du droit syndical, des libertés démocratiques indignes de la République, de ses traditions, de ses textes fondateurs.

L'instrumentalisation de la justice à des fins de répression anti-syndicale est extrêmement préoccupante. S'en prendre à des avocats de militants syndicalistes est d'une gravité exceptionnelle.

L'Union Locale FO de Dreux vous demandent la levée et l'abandon immédiats de toute poursuite contre les syndicalistes guadeloupéens et leurs avocats.

L'Union Locale FO de Dreux apporte son soutien à tous nos camarades de la Guadeloupe et, en particulier, aux camarades syndicalistes directement menacés aujourd'hui pour "fait de grève".

Respectueuses salutations

**Dominique Maillot,**  
secrétaire Union Locale FO de Dreux

copie : EIT, UGTG ;

\*\*\*\*\*

## SNUDI-FO VAUCLUSE : Solidarité avec L'UGTG

**Confédération Générale du Travail FORCE OUVRIERE**  
**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs**  
**et Professeurs des Ecoles de l'Enseignement Public**  
20, avenue Monclar - B.P. 10 - 84004 AVIGNON cedex

Chantal FASSIE Avignon, le 22 mai 2009  
Secrétaire départementale

à Monsieur le Préfet de Guadeloupe  
rue Lardenoy  
97100 Basse Terre

Monsieur le Préfet

Le Congrès départemental du SNUDI-FO, deuxième organisation représentative des personnels de l'enseignement primaire de Vaucluse, réuni le 20 mai, a été informé de la cascade d'enquêtes judiciaires et de procès en cours qui

touchent des militants et responsables du syndicat UGTG.

Sur mandat du Congrès, et du Conseil Syndical départemental qui en est issu, je vous exprime notre effarement, notre inquiétude et notre réprobation face à ce qui nous apparaît comme un véritablement harcèlement répressif à l'encontre d'une organisation syndicale.

A aucun moment pendant la grève générale dont nous avons suivi les développements notamment à travers les médias publics (que l'on ne peut suspecter d'être à la solde du LKP et de l'UGTG !), il n'a été fait état de violences ni d'actes répréhensibles de la part des syndicalistes, bien au contraire puisque la seule victime est un syndicaliste. Et voilà que la grève terminée, toutes sortes de procédures visent des organisateurs de cette action qui a eu le grand mérite de restaurer un peu de justice sociale.

La conclusion exemplaire de ce conflit social aurait-elle des prolongements revanchards... avec représailles contre des syndicalistes ?

Nous ne pouvons ni l'envisager ni l'admettre ! C'est pourquoi, je tiens à vous exprimer notre engagement solidaire avec les combats revendicatifs du LKP et de l'UGTG et notre soutien fraternel aux syndicalistes de la Guadeloupe.

En conséquence, nous vous demandons solennellement l'arrêt des poursuites en cours et la libération des militants condamnés ; nous communiquons cette lettre au mouvement syndical de notre département pour l'alerter.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération et de notre attachement aux libertés démocratiques.

**Chantal Fassié**

\*\*\*\*\*

## Fédération Syndicale Etudiante - FSE

**Solidarité avec le peuple guadeloupéen !**

**Non à la criminalisation des travailleurs guadeloupéens en lutte !**

Depuis cinq mois, le peuple guadeloupéen mène une lutte acharnée contre le patronat, la corruption et l'oppression coloniale. Cette lutte du peuple guadeloupéen est juste ! Il s'agit notamment là de lutter contre la paupérisation des classes populaires.

Aujourd'hui, de nombreux militants ayant pris une part active à la grève se voient traqués par l'État français, dans l'objectif de mettre un frein au mouvement. Elie Domota par exemple, secrétaire général de l'UGTG (Union Générale des Travailleurs de Guadeloupe) et porte-parole du LKP, se voit mis sous enquête Judiciaire.

La Fédération Syndicale Étudiante soutient la révolte légitime des peuples antillais, et leurs revendications et les soutiens face à la répression !

La FSE appelle toutes les forces progressistes à répondre à l'appel au soutien de l'UGTG et à faire vivre la solidarité internationale !



Face à la répression, la solidarité est notre arme !  
Vive la lutte des peuples opprimés !

Pour la [FSE](#),  
Le porte parole international, Rémi-Kenzo Pagès

[Le site de la FSE](#)

\*\*\*\*\*

## Bureau du CICR - Comité International Contre la Répression - Pour la défense des droits syndicaux et politiques

A Elie DOMOTA, Secrétaire Général de l'UGTG

Paris, le 19 mai 2009

Cher Camarade,

Le Bureau du Comité International Contre la Répression (pour la défense des droits syndicaux et politiques) a pris connaissance de [l'appel](#) que tu as lancé au nom de l'UGTG à l'adresse du mouvement ouvrier et démocratique international "face à la cascade d'enquêtes judiciaires et de procès" dont sont victimes des militants et responsables de l'UGTG et les avocats Maîtres **Sarah ARISTIDE** et **Patrice TACITA**.

Comme par le passé, notre Comité répond positivement à votre [appel à la solidarité internationale](#) et exige en particulier l'arrêt de tous les procès contre les syndicalistes et les démocrates organisés par l'Etat français.

A travers toi, nous transmettons notre salut fraternel à tes camarades et en particulier à nos amis **Raymond GAUTHEROT** et **Michel MADASSAMY** pour lesquels le CICR a, avec d'autres, mené campagne face à la répression.

Fraternellement,

**Le Bureau du CICR**

\*\*\*\*\*